



Urbanisme

Projet de loi Climat et résilience : les réflexions de l'Observatoire national du cadre de vie

Alors que le projet de loi dit « Climat et résilience » devait être examiné en commission mixte paritaire le 12 juillet dernier, l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), l'Association française interprofessionnelle des écologues (AFIE), la Fédération des SCoT, l'Union nationale des aménageurs (Unam) et l'Ordre des géomètres-experts (OGE) se sont réunis dans le cadre de l'Observatoire national du cadre de vie pour livrer leurs réflexions sur ce texte. Affirmant leur adhésion à son objectif d'atteindre à l'échelle du pays le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, ils identifient les points de vigilance et formulent des propositions « pour allier réduction de l'artificialisation des sols, préservation de la biodiversité et des espaces agricoles et création d'un cadre de vie répondant aux attentes des Français ».

Communiqué Observatoire national du cadre de vie, 9-7-2021